



Appel à propositions : Groupes de défense et défenseures des droits humains de la femme en Afrique francophone

Introduction

Urgent Action Fund-Africa (UAF-Africa) est un fonds féministe, panafricain, de réponse rapide, engagé dans la transformation des rapports de force à travers le financement des féministes africaines et¹ des défenseures des droits humains des femmes (DDHF) et de leurs formations, en tant qu'acte de solidarité. Nous faisons partie de l'écosystème des mouvements féministes et des mouvements de femmes en Afrique et dans le monde. Nous sommes un fonds audacieux et courageux, proactif et attentif, créatif et rigoureux, curieux, alerte et agile, imaginatif et ancré, cohérent et fiable.

UAF-Africa fonctionne de manière innovante selon le modèle d'une organisation virtuelle avec une présence stratégique dans les cinq sous-régions africaines. Cette stratégie vise à élargir la portée et l'empreinte du Fonds, afin d'assurer une présence plus large et plus profonde à travers le continent et une bonne compréhension de celui-ci.

Le contexte

L'Afrique de l'Ouest et du Centre est récemment devenue un terrain d'instabilité politique, de tentatives de coups d'État, de terrorisme, d'insécurité alimentaire, de violence généralisée notamment à l'égard des femmes. La sous-région est également aux prises avec les effets pervers de la Covid-19 sur les moyens de subsistance et le bien-être.

La récente vague de coups d'Etat en Afrique de l'Ouest et du Centre (Mali, Guinée, Burkina Faso et Tchad) est le résultat de l'opportunisme politique qui met à l'écart les citoyens, dont la majorité sont des femmes et d'autres groupes structurellement exclus. Si la situation politique de ces pays n'est pas résolue bientôt, elle entraînera d'autres crises ou accentuera les effets d'autres problèmes socioéconomiques sur les femmes et aggravera donc leur vulnérabilité. La pandémie de Covid-19 continue d'exacerber les défis socio-économiques et politiques systémiques auxquels les femmes africaines sont confrontées. Elle a particulièrement amplifié la crise de la démocratie dans la sous-région. Alors que le Mali, le Tchad et d'autres pays se préparent à tenir des élections nationales cette année, les enseignements tirés de l'expérience de la République centrafricaine indiquent une probabilité de violence avant, pendant et après les élections dans ces pays.

Malgré les efforts concertés déployés pour améliorer la justice économique, notamment en augmentant les ressources destinées aux femmes, l'inclusion économique des femmes reste négligeable. Cela s'explique principalement par des environnements d'exploitation capitalistes et patriarcaux caractérisés par de nombreux obstacles bureaucratiques, socioculturels et économiques pour les femmes. On ne saurait sous-estimer la nécessité de

¹ Au sein du Fonds, l'utilisation du terme « womn » [forme modifiée du mot anglais « women » qui signifie « femmes »] est un simple acte de remise en question et de remplacement des idées traditionnelles de ce qu'est et de qui peut être une femme et des liens des femmes avec un système de patriarcat où elles sont, en effet, soumises aux hommes ou à une sous-catégorie d'hommes. De plus, ce terme comprend également les femmes lesbiennes, bisexuelles et trans.

s'attaquer aux obstacles économiques uniques auxquels se heurtent les femmes pour assurer un développement social et économique inclusif et durable.

En outre, l'Afrique de l'Ouest a connu certaines de ses températures annuelles les plus élevées au cours du premier trimestre de cette année, en particulier au Mali, en Mauritanie, au Burkina Faso, au Sénégal, en Guinée, au Bénin, au Togo et au Nigéria. En Afrique du Nord, certaines régions de l'Algérie, de la Tunisie, de la Libye et du Maroc ont également connu des températures record. Dans le même temps, des catastrophes de longue date, allant de la sécheresse à la désertification en passant par l'élévation du niveau de la mer, sapent la résilience. Récemment, les inondations à Madagascar et au Bénin ont provoqué le déplacement des femmes, entraînant une augmentation de la violence et des incidences de violences sexuelles et sexistes à leur égard, tout en limitant leur accès aux services de SSR.

OBJECTIF DE L'APPEL

L'objectif de cet appel à propositions est donc d'inviter les organisations féministes et de défense des droits des femmes, les collectifs, les groupes et les mouvements éligibles qui soutiennent déjà ou souhaitent soutenir le travail autour de la justice économique, de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR), de l'élimination de la violence basée sur le genre (VBG), et de la justice environnementale et climatique. Les initiatives stratégiques et audacieuses qui ciblent les femmes sous-représentées et marginalisées, grâce à des changements systémiques touchant des domaines thématiques tels que les droits des LGBTIQ et la justice pour les personnes handicapées, seront soutenues. L'UAF-Afrique soutiendra le travail inspirant mené par les formations féministes et de défense des droits des femmes ; leur créativité, leur pouvoir d'organisation et le sentiment de solidarité qui émerge dans de nombreuses communautés où des liens de plus en plus étroits sont tissés malgré les défis causés par l'instabilité politique, les catastrophes naturelles, les crises sanitaires et d'autres crises dans la région.

Changement catalytique, transformateur et systémique : Les formations féministes et de défense des droits des femmes sont invitées à mettre l'accent sur le changement **catalytique**, transformateur et systémique qui s'attaque aux obstacles fondamentaux à l'égalité des sexes, plutôt que de chercher à changer les femmes pour qu'elles s'adaptent aux systèmes discriminatoires. En déployant une approche de renforcement du mouvement, les militantes et leurs groupes sont encouragés à mettre au centre de leur action et à privilégier des stratégies délibérées et intersectorielles dans le changement des rapports de force et l'émergence de questions invisibles telles que :

1. Des campagnes de plaidoyer :

- Nous soutiendrons les initiatives qui visent à contester les normes discriminatoires informelles et les structures profondes, y compris celles qui maintiennent l'inégalité dans les pratiques quotidiennes – par exemple la culture, la religion, les normes sociales qui définissent ce qui est acceptable et restent souvent invisibles mais retiennent encore les femmes
- Nous soutiendrons les défenseuses des droits humains des femmes africaines et leurs groupes pour contester les règles formelles discriminatoires telles que définies dans les constitutions, les lois et les politiques. Il s'agit notamment d'initiatives dans le cadre desquelles les engagements concernant les normes nationales, régionales et internationales relatives aux droits humains, les modifications des lois et des politiques, la criminalisation /dépénalisation, sont des lieux de changement qui influent sur le pouvoir informel et l'engagement

politique en faveur d'un environnement juridique et politique propice à la jouissance pleine et entière des droits.

2. **Soutenir les défenseures des droits humains des femmes africaines (DDHF)**

- Nous soutiendrons les initiatives de bien-être, de sûreté et de sécurité promues par des défenseures des droits humains des femmes africaines qui font face à une résistance et des contrecoups, dans leur travail de remise en question, officiel et officieux, du statu quo actuel dans leurs pays ou régions. Cela inclut toutes les activités qui permettent de favoriser une culture de guérison et de soins collectifs pour les DDHF.

3. **Leadership en matière de connaissances :**

- Nous soutiendrons les initiatives féministes et dirigées par des femmes qui visent à améliorer le partage des connaissances, le réseautage et la collecte de données sur la justice économique, la VBG, la justice environnementale et climatique et/ou la SDSR sur le continent. Cela comprend l'apprentissage, la documentation et la recherche et les publications fondées sur des données probantes dans les domaines thématiques susmentionnés.

4. **Sensibilisation**

- Nous soutiendrons les initiatives qui visent à renforcer la sensibilisation sur l'amplification de la voix des femmes et leur organisation pour résister aux systèmes oppressifs tels que le capitalisme, le patriarcat, etc.
- Des subventions seront accordées en faveur des interventions qui visent à accroître la conscience politique, l'agentivité, en remettant en question le pouvoir invisible qui empêche la jouissance des droits par les femmes africaines.

UAF-Africa fournira des **subventions d'intervention rapide allant jusqu'à 15 000 USD**, et des **subventions de plaidoyer et de renforcement d'alliances allant jusqu'à 30 000 USD** pour appuyer les domaines clés de soutien mentionnés.

Comment soumettre une demande

L'appel à propositions est ouvert à partir du 13 avril 2022. Les candidatures seront acceptées sur une base continue.

Toutes les candidates doivent être issues de formations de défense des droits des femmes - enregistrées ou non - œuvrant sur le continent africain.

Pour demander une subvention :

- Prière de remplir le formulaire téléchargeable : formulaire de demande de subvention UAF-Africa, qui peut être téléchargé à l'adresse <https://www.uaf-africa.org/apply-for-a-grant/> et de l'envoyer par email à proposals@uaf-africa.org pour examen.

Si vous n'êtes pas sûre de remplir les critères de demande de financement ou si vous avez d'autres questions, veuillez contacter UAF-Africa en envoyant un courriel à proposals@uaf-africa.org avec objet: **Appel à Propositions Francophone UAF-Africa 2022.**

Processus d'évaluation

Les demandes seront examinées et les décisions communiquées sur une base continue. Le délai de réponse aux demandes est de moins de 2 semaines (maximum) à compter de la date de leur réception. Veuillez noter que UAF - Africa ne pourra pas donner suite à des demandes individuelles.